

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon •
Limousin • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher
• Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-
Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme
• Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois



• Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours •
Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-
Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours
• Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher
• Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

Bureau élargi de la CLE du sage Cher aval



25 avril 2013 - St Aignan

Sommaire

- 1°) Elaboration des scénarios alternatifs du SAGE Cher aval :
synthèse des commissions géographiques et discussions sur le rapport
- 2°) Consultation sur les questions importantes du futur SDAGE 2016-2021
- 3°) Présentation de la méthodologie et du calendrier de travail de « l'étude socio-économique et touristique - définition d'un parti d'aménagement pour le Cher » menée par les CG 37 et 41
- 4°) Restitution de l'enquête « renforcement des synergies territoriales » menée par l'Etablissement public Loire
- 5°) questions diverses.

QUESTIONS IMPORTANTES ET CALENDRIER DE TRAVAIL POUR LA RÉVISION DU SDAGE LOIRE-BRETAGNE

Séance plénière de la CLE du SAGE Cher aval - 04/12/2012



Questions importantes

=

principaux problèmes

à régler par le Sdage à travers

- des objectifs

- des orientations fondamentales

=

des questions

et non pas des réponses !

(le Sdage est la réponse)



Notice d'information

Dans le bassin Loire-Bretagne

Le bon état des eaux

Une eau en bon état est une eau qui permet une vie animale et végétale riche et viable dans les rivières, les plans d'eau, les zones humides, les estuaires et les eaux côtières. Dans les milieux aquatiques et les rivières souterraines, c'est une eau qui permet de maintenir une biodiversité suffisante pour satisfaire tous les usages.

Programme de travail

2012-2013 - Vous êtes consultés sur les grandes questions pour le projet de programme de travail pour le bon état des eaux. Les assemblées départementales et régionales, les chambres consulaires, sont également consultées.

2013 - Le comité de bassin examine les avis et conseils, modifie au besoin les questions à traiter.

2013-2014 - Le comité de bassin construit le projet de Séage qui définit les objectifs et les actions à réaliser à l'horizon 2021. Il organise des concertations régulières avec les acteurs de l'eau (élus, structures professionnelles, associations, consommateurs, consommateurs, de pêcheurs, de...)

2014 - Le public et les assemblées départementales et régionales sont de nouveau consultés sur le projet de Séage et les actions à réaliser.

2015 - Le comité de bassin analyse les avis pour améliorer le Séage.

Les grands enjeux pour reconquérir le bon état de toutes les eaux

Les grands enjeux dans notre bassin concernent à la fois la qualité des eaux, la quantité d'eau et le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Ils sont liés :

- la qualité de l'eau est toujours liée à la quantité d'eau
- les milieux naturels ne sont pas connectés, l'eau de la rivière et celle de la nappe souterraine sont en relation
- l'une et l'autre sont en communication avec les zones humides
- ces milieux ne sont pas liés que d'eau, mais aussi d'habitats, de faune, de flore... La qualité physique de ces milieux interviens dans la qualité de l'eau.
- enfin pour répondre à ces questions, nous devons nous organiser collectivement.

De la découverte des quatre grandes questions qui suivent

Que faire pour garantir des eaux de qualité pour le bon état des hommes et la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures ?

La production d'eau potable dépend de la qualité des eaux présentes naturellement dans les milieux aquatiques. Les milieux aquatiques et les espèces qui y habitent en dépendent aussi. Surtout, pour garantir la qualité des ressources vivantes, il faut préserver la qualité des ressources en eau. Et quand l'eau manque, les milieux sont aussi plus vulnérables aux pollutions.

Les habitats d'origine, de grands progrès ont été faits pour réduire les pollutions d'origine agricole, industrielle et domestique. Mais la prédominance de l'activité agricole conduit à une pollution diffuse importante par les nitrates, le phosphate et les pesticides. Et au quotidien nous utilisons tous plus de produits complexes : médicaments, solvants, plastiques, peintures. Ces molécules et leurs sous-produits finissent toujours par rejoindre les rivières, les zones humides, les cours d'eau, la littoral.

Plates d'action pour améliorer et préserver la qualité de toutes les eaux

- Multiplier l'usage des pesticides et des engrais minéraux et organiques
- Réduire les acteurs d'une même filière d'activités au sur un même territoire
- Associer les territoires pour adapter l'occupation des sols dans les secteurs les plus vulnérables aux pollutions diffuses
- Garantir le niveau de collecte et de traitement des eaux usées, dans le cadre de la gestion des eaux de pluie qui se charge de polluer en ruisselant sur les sols
- Améliorer la recherche des substances chimiques potentiellement dangereuses, renforcer la connaissance et améliorer pour les réduire à la source



Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ?

Pour répondre à différents usages de l'eau, les milieux aquatiques ont subi des transformations profondes : extraction de granulats, création de chemins, barrages, artificialisation des berges et des côtes, assèchement des zones humides... Le littoral n'est pas épargné : ouvrages portuaires, digues, enlèvement de mer.

Des espèces emblématiques comme les halibuts s'éteignent ou sont menacées. Les zones humides disparaissent à l'échelle de nos rivières. Les habitats qui relient les milieux aquatiques (zones humides, plans d'eau, vasières, bancs de sable, littoral, littoral, littoral) sont détruits, réduisant la biodiversité.

Plates d'action pour des milieux aquatiques vivants et diversifiés

- Préserver l'effort pour empêcher toute nouvelle dégradation et restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau
- Sauvegarder et restaurer les zones humides et les services qu'elles rendent
- Meilleure préservation de la biodiversité en préservant les milieux et les espèces emblématiques de notre bassin, notamment les poissons, les oiseaux
- Favoriser l'amélioration de la connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et la prise de conscience des services qu'ils rendent

suite...



Comment partager la ressource disponible ? Comment adapter les activités humaines aux modifications et aux sécheresses ?

L'eau est une ressource vitale pour tous les écosystèmes. Des conflits d'usage peuvent apparaître entre les besoins pour l'eau potable et les milieux aquatiques, l'industrie, le chauffage, l'agriculture, la navigation, l'industrie, les activités récréatives, les installations, et les activités de loisir.

La quantité d'eau varie selon les années, les saisons et dans l'espace. Cette variabilité fait partie de la vie et du fonctionnement naturel des milieux aquatiques.

Plates d'action pour satisfaire les besoins et être et réduire les risques liés aux inondations

- Approfondir la prise en compte de changement climatique dans la gestion de l'eau
- Assurer en priorité l'alimentation en eau potable, surtout les et pour la santé
- Favoriser les économies d'eau dans tous les usages, surtout à l'échelle de la commune
- Prévoir les risques liés à l'eau (inondation, sécheresse, pollution, etc.)
- Étudier la possibilité de stocker l'eau disponible en hiver pour l'utiliser à d'autres saisons, tout en préservant prioritairement l'alimentation en eau potable et la vie des milieux aquatiques
- Sauvegarder et restaurer le caractère naturel et la qualité écologique des espaces littoraux par les crues ou les submersions marines
- Aménager durablement le territoire pour ne pas aggraver les risques liés à l'eau
- Améliorer la connaissance et la prise de conscience des habitants et des professionnels qui les provoquent



Comment organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques aujourd'hui et demain ? Comment mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace ?

L'eau est un bien commun que nous partageons au sein d'un même territoire. Tous nous l'utilisons pour différents usages. Ce bien commun est géré par différents acteurs : professionnels, associations, collectivités locales, etc. Pour garantir la qualité de l'eau, il faut organiser ensemble nos moyens de manière équitable et efficace.

Plates d'action pour organiser ensemble

- Assurer la mise en œuvre concertée sur le territoire des projets d'action définis par les Séages
- Mobiliser et accompagner de multiples d'acteurs pour conduire des programmes d'amélioration de l'état des eaux
- Mettre en œuvre le séage pour l'eau potable par le séage avec les autres acteurs publics, privés et citoyens
- Travailler à améliorer les connaissances et les compétences sur les enjeux de l'eau sur le territoire, les rendre accessibles, compréhensibles et exploitables
- Continuer l'information et la sensibilisation des habitants pour une implication large de leur part
- Mutualiser les données d'actions et échanger les moyens humains et financiers dans un contexte de restrictions budgétaires

L'eau est une ressource limitée ! Seul un quart à un tiers de l'eau de pluie rejoint les océans. Le reste est utilisé par la végétation ou bien s'évapore et retourne dans le ciel.

Secours de l'eau : les besoins sont élevés. Les ressources sont limitées. Un plan de gestion de ce risque d'inondation est en cours de définition. Il abordera la connaissance du risque, la prévention des crues et des submersions marines, la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens exposés dans les zones inondables.

Risque d'inondation : tous les secteurs de l'eau, les besoins sont élevés. Les ressources sont limitées. Un plan de gestion de ce risque d'inondation est en cours de définition. Il abordera la connaissance du risque, la prévention des crues et des submersions marines, la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens exposés dans les zones inondables.

Comment est gérée l'eau ? L'eau est gérée à l'échelle des bassins versants depuis la loi sur l'eau de 1964 : ce sont les comités de bassin et les agences de l'eau. Depuis, cette gestion s'est renforcée avec les enjeux de protection de l'environnement et de gestion de l'eau. Le séage est le principal outil de gestion de l'eau (Séage).

Les Séages D'initiative locale, les Séages sont élaborés par une commission locale de l'eau. Ils sont approuvés par le préfet après consultation des acteurs locaux. Ils ont pour mission de définir le séage à l'échelle d'un bassin versant et de mettre en œuvre les actions nécessaires à la gestion de l'eau et leur règlement s'impose à tous.

L'eau vous consulte

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013



Secrétariat du comité de bassin



4 questions importantes retenues



Qualité des eaux

Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures ?



Milieux aquatiques

Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ?



Quantité d'eau

Comment partager la ressource disponible ? Comment adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses ?



Gouvernance

Comment s'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et pour demain ? Comment mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace ?



24 pistes d'action retenues



Qualité des eaux

Pollutions diffuses
Pollutions ponctuelles
Substances dangereuses
Contaminations microbiologiques



Quantité d'eau

Changement climatique
Prélèvements
Inondations



Milieux aquatiques

Ne plus dégrader et restaurer
Biodiversité
Connaître et sensibiliser



S'organiser ensemble

Sage, planification et action
Maîtrise d'ouvrage
Eau et politiques sectorielles
Articulation entre directives
Partage de la connaissance
Sensibiliser et associer
Hiérarchiser les priorités d'action



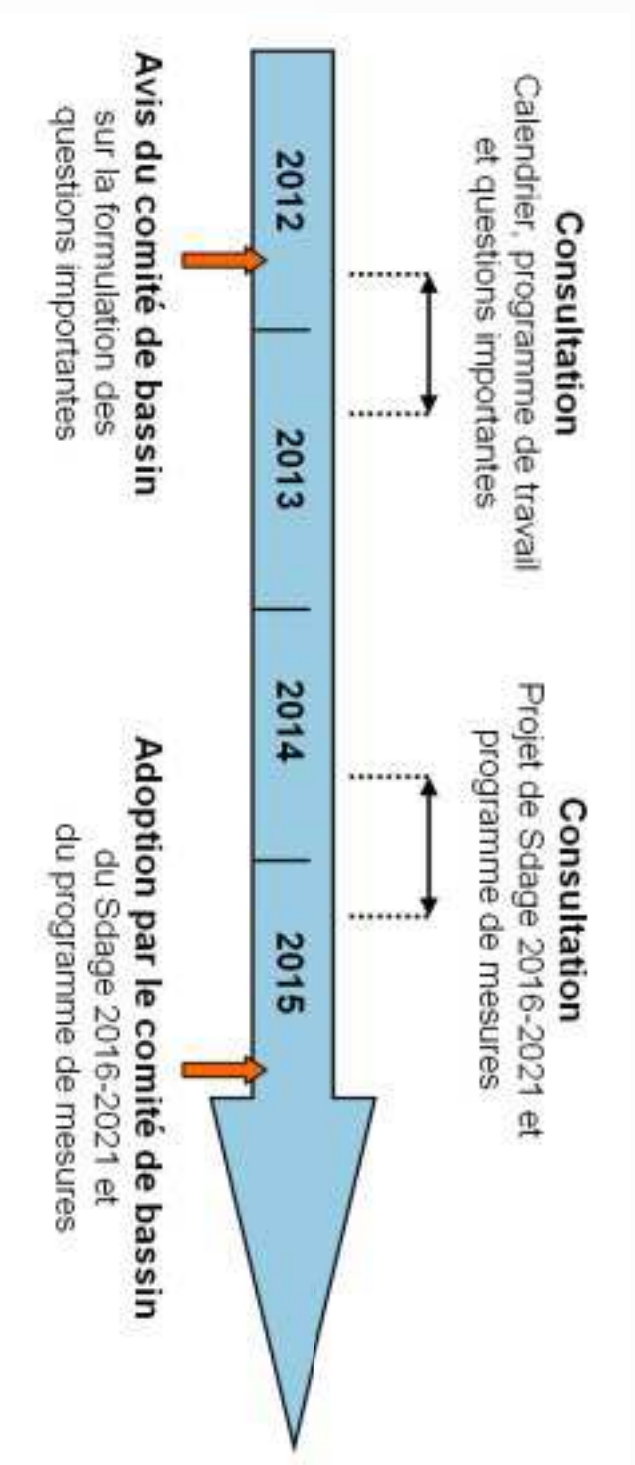
Quel avis sera demandé au public et aux assemblées ?

- Êtes-vous d'accord avec les questions identifiées par le comité de bassin ?
- Y a-t-il d'autres questions importantes pour aller vers le bon état des eaux ?
- Êtes-vous d'accord avec les pistes d'action proposées pour répondre à ces questions ?
- Certaines pistes sont-elles plus importantes que d'autres ?
- Faut-il explorer d'autres pistes ?



Le programme de travail

2°) Consultation sur le SDAGE



Ensemble, prenons soin de l'eau

S'informer

- ↳ L'eau en France : mode d'emploi
- ↳ L'eau une ressource à protéger
- ↳ La qualité des eaux

Agir

- ↳ Ils agissent pour l'eau
- ↳ Eau au quotidien
- ↳ Manifestation près de chez vous

Le bon état des eaux

- ↳ Votre avis sur l'eau
- ↳ La stratégie



Actualités



↳ Concours d'affiches "Il y a de la vie dans l'eau !"

Le 25/09/2012

L'agence de l'eau invite les écoles, collèges et lycées du bassin Loire-Bretagne à participer au concours d'affiches « Il y a de la vie dans l'eau ! »...



↳ Agir pour une Loire grandeur Nature

Le 01/08/2012

Un film pour mieux comprendre les enjeux et actions engagées pour préserver les richesses naturelles de la Loire....

d'actualités

Votre espace Partenaire



- ↳ Annoncez votre manifestation
- ↳ Accédez à votre espace partenaire

- ↳ Accédez à votre Espace Presse

Manifestations près de chez vous

↳ Les Jours de l'eau "Eau et agriculture"

04/10/2012



↳ Forum "Vienne et Creuse"

20/11/2012



↳ Forum "Vilaine et côtiers bretons"

26/11/2012

- ↳ + de manifestations
- ↳ Accéder à la carte

Recherchez une manifestation

Espace Multimédia



La stratégie

- ↳ Espace Multimédia

* Boîte à outils

- ↳ Glossaire
- ↳ Ressources documentaires
- ↳ Liens utiles
- ↳ Questions fréquentes

@ Recevoir la Lettre électronique

potemal@eventile.fr

OK

Le saviez-vous ?

Les 1012 km de la Loire en font le fleuve le plus long de France.

QUESTIONS DIVERSES

Séance plénière de la CLE du SAGE Cher aval - 04/12/2012

